



RÉINVENTEZ LE NETTOYAGE DANS LE MONDE

Le Guide du Service Tennant en France

Performances optimisées des
équipements et un faible coût
d'exploitation



Table des matières



3	Introduction
4	L'offre de Service Tennant
9	Processus et politiques de notre offre de services
12	Garantie & conditions générales
17	Questions fréquemment posées

Introduction



Lorsque votre société a choisi Tennant en tant que fournisseur de solution de nettoyage, vous avez conclu un partenariat durable et fiable. Vous pouvez vous attendre à une haute qualité de nos machines, de notre service, de nos pièces et de nos consommables. Notre offre de service globale est conçue pour fournir une solution sur mesure correspondant à vos besoins et vous offrir une forte valeur ajoutée à travers un coût total de possession réduit et une tranquillité d'esprit.

Nous nous engageons à vous aider à réaliser vos objectifs d'activité, à rendre vos processus de nettoyage efficaces et à maintenir vos machines de nettoyage au meilleur niveau.

Ce guide vous fournit des informations sur notre proposition de service Tennant. Il a pour but de vous expliquer vos droits en tant que client selon le type de contrat conclu avec Tennant.

Il fournit aussi des informations à nos équipes de service afin qu'elles puissent mieux comprendre ce que vous attendez d'elles et quels sont nos rôles et responsabilités afin de s'assurer que notre service soit conforme à vos attentes.

Ce guide détaille les processus que vous devez suivre chaque fois que vous avez besoin d'une intervention afin de garantir une réponse rapide et efficace à votre problématique. Nous avons également joint une explication de nos conditions de garantie ainsi qu'un certain nombre d'éléments clés relatifs à nos Conditions générales.

Nous vous indiquons également où vous pourrez trouver les questions les plus fréquemment posées ainsi que leurs réponses.

Nous attachons une grande importance à votre activité et espérons que ce guide vous fournira des informations utiles. Nous souhaitons travailler avec vous dans une relation pérenne.

L'offre de service Tennant

Quelle que soit votre utilisation de notre matériel, nous avons le service dont vous avez besoin. En France, plus de 69 techniciens Tennant, hautement qualifiés et formés par nos soins, sont à votre disposition pour vous assister et gérer l'ensemble de vos besoins de service.

Contrats de service Tennant

Tennant vous propose quatre programmes de service différents qui peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques.

Pro 24

Maintenance intégrale

Une tranquillité totale : un délai d'intervention sous 24 heures, une garantie maintenance et dépannage, la prévision des coûts, une disponibilité et une durée de vie du matériel optimisées.

Pro 48

Une intervention sous 48 heures, une garantie de dépannage les jours ouvrés qui vous apporte prédictibilité et maîtrise des coûts de maintenance courante.

Pro Fix

Maintenance préventive

Des visites de maintenance au forfait et des visites de maintenance préventive au forfait avec déplacement et main d'œuvre à tarif réduit.

Pro Var

Vous ne payez qu'à l'usage, en cas d'interventions de maintenance préventive ou de réparations, avec des taux réduits de déplacement et de main d'œuvre.

Une synthèse des avantages des contrats de service

Ce tableau résume les avantages de chaque offre de services et décrit les prestations qui sont incluses dans votre contrat

	PAS DE CONTRAT	MAINTENANCE PRÉVENTIVE		MAINTENANCE INTÉGRALE	
		Pro Var	Pro Fix	Pro 48	Pro 24
GARANTIE DE DISPONIBILITÉ					Inclus
GARANTIE WEEK-END (SAMEDI)					Inclus
DÉLAI D'INTERVENTION 24 HEURES					Inclus
REPORTING DES INDICATEURS SERVICE				Inclus	Inclus
MACHINES DE PRÊT EN CAS DE PANNE PROLONGEE				Inclus	Inclus
PIÈCES DE RECHANGE & CONSOMMABLES				Inclus	Inclus
BATTERIES & CHARGEURS				Inclus	Inclus
DEPANNAGES				Inclus	Inclus
MISE EN MAIN DE L'OPÉRATEUR (APRÈS INSTALLATION)				Inclus	Inclus
TARIFICATION FIXE PENDANT LE CONTRAT			Inclus	Inclus	Inclus
FACTURATION MENSUELLE			Inclus	Inclus	Inclus
PIÈCES DE RÉPARATION ET/OU MAINTENANCE			Inclus	Inclus	Inclus
CERTIFICATION DE SÉCURITÉ		Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
DÉLAI D'INTERVENTION 48 HEURES		Inclus	Inclus	Inclus	Optionnel
DÉPLACEMENTS ET MAIN D'ŒUVRE À TAUX RÉDUIT		Inclus	Inclus	Inclus	Inclus

- Inclus
- Optionnel
- Exclus

Les avantages des contrats de service dans le détail

MAINTENANCE INTÉGRALE

Pro24 – Le service tout compris pour vos besoins spécifiques

Si la disponibilité des machines est essentielle à votre activité, le contrat Pro24 fournit un service global pour une disponibilité maximale à une redevance mensuelle forfaitaire. Le délai d'intervention sous 24 heures vous assure que vos machines sont toujours disponibles, avec en option une garantie week-end. Cette option comprend la maintenance préventive et les réparations.

Pro48 – Une excellente performance en fonction de vos besoins spécifiques.

Lorsque le nettoyage est important pour votre activité, notre offre Pro48 vous propose un délai d'intervention sous 48 heures pour une redevance mensuelle forfaitaire. Il vous offre la tranquillité d'esprit et garantit que votre matériel sera disponible du lundi au vendredi. Le contrat Pro48 couvre également la maintenance préventive, les pannes, la réparation, les pièces de rechange et des machines de remplacement en cas de besoin.

DÉLAI D'INTERVENTION

Lorsque vous signez un contrat de service Tennant, vous avez droit à un délai d'intervention défini à l'avance, en fonction du type de contrat de service. Plus court sera le délai d'intervention, moins long sera le temps d'indisponibilité des machines et les perturbations dans votre activité de nettoyage. Afin de répondre à votre demande d'intervention, nous essaierons, soit de résoudre le problème à distance, soit de vous rendre visite sur le site.

Délai d'intervention sous 24 heures (Pro24)

Si vous nous contactez avant 10 heures du matin, une visite sur site sera planifiée le jour même. Autrement, dans les 24 heures.

Délai d'intervention dans les 48 heures (Pro48/ProFix/ProVar)

Si vous nous contactez avant 10 heures du matin, une visite sur site sera planifiée le jour même. Autrement, dans les 48 heures.

Délai d'intervention sous 72 heures (clients sans contrat)

MAINTENANCE PRÉVENTIVE

ProFix – Réduire les coûts et les risques financiers en prévenant les problèmes

Les contrats ProFix Tennant permettent de maintenir vos machines de nettoyage en condition optimale et vous offrent une prédictibilité des coûts. Vous bénéficiez d'une maintenance préventive, de pièces de rechange comprises dans le contrat à un prix forfaitaire ainsi que d'un délai d'intervention dans les 48 heures.

ProVar – Réduire les coûts par la prévention des problèmes

Le contrat de service ProVar Tennant fournit un premier niveau de service à un coût minimal tout en assurant le maintien en bonne condition de votre matériel. Nous intervenons à votre demande sous 48 heures et vous proposons le déplacement et la main d'œuvre à tarif réduit en case de pannes et des visites de maintenance préventive planifiées.

COUVERTURE NORMALE

Tous nos contrats de service assurent une couverture en cas de panne les jours et heures ouvrés (du lundi au vendredi). Si vous nous appelez avant 10 heures, cela nous permettra de traiter votre demande de dépannage le jour même.

LUNDI – VENDREDI

FRANCE	8:00 – 18:00
--------	--------------

GARANTIE WEEK-END

La couverture week-end couvre seulement les pannes urgentes, niveau de priorité 1. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la couverture week-end supplémentaire que nous offrons pour les pannes d'urgence.

		SAMEDI	DIMANCHE
FRANCE	Technicien	8:00 – 12:00	NSP

GARANTIE DE DISPONIBILITÉ

Si la disponibilité de votre machine est sensible pour votre activité, vous pouvez choisir l'option "garantie de disponibilité". Tennant assurera ainsi le niveau de disponibilité convenu en intervenant le samedi-matin.

PIÈCES & CONSOMMABLES





Tennant pratique une politique d'utilisation mesurée pour les pièces d'usure et les consommables. Cela signifie, qu'en fonction du type de contrat avec Tennant, l'usure de ces pièces est couverte tant que la quantité utilisée est en adéquation avec votre type de nettoyage et la plage d'utilisation que vous avez sélectionnée. Toute utilisation qui "dépasserait" cette utilisation "raisonnable" sera facturée au client. Nous vous indiquerons en temps et en heure chaque fois qu'un tel excès d'utilisation se produit afin que vous puissiez prendre des mesures correctives.

Lorsque vous signez un contrat ProFix incluant les pièces, cela comprend toutes les pièces dans les catégories ci-dessus qui seront remplacées lors d'une visite de maintenance préventive. Les pièces ne seront bien sûr remplacées que si nécessaire, donc leur remplacement n'est pas systématique lors de chaque visite de maintenance préventive.

Si votre contrat de service prévoit une utilisation dans des conditions difficiles (sols inégaux, environnement très pollué) et si vous avez souscrit l'option pièces d'usure et consommables, le contrat prévoit l'utilisation de brosses Tynex, FaST 965 et bavettes polyuréthanes.

Si vous avez besoin de pièces ou de consommables pour votre matériel de nettoyage, vous pouvez les commander auprès du service client ou de la boutique en ligne Mon Compte, qui se trouve sur le site web de Tennant www.tennant.fr. Dès que vous vous enregistrez en tant qu'utilisateur, vous pouvez utiliser ce lien pour passer vos commandes.

Pièces et consommables inclus dans votre contrat de service :

		MAINTENANCE PRÉVENTIVE		SERVICE TOUT COMPRIS
		Pro 	Pro 	Pro  Pro 
		TOUTES LES MACHINES	TOUTES LES MACHINES	MARQUE TENNANT
INCLUS	PIÈCES MAINTENANCE	Aucune	Maintenance prév: Huile, antigel, filtres liés au moteur, joints, chaînes, courroies, eau déionisée	Toutes
	PIÈCES DE RÉPARATION	Aucune	Aucune	Toutes
	CONSOMMABLES / PIÈCES D'USURE (UTILISATION RAISONNABLE)	Aucune	Maintenance prév: Bavettes, support de lamelles, Jupes	Brosses, lamelles, jupes, porte disques (facultatif), batteries & chargeurs (facultatif), pneus (max. un jeu par an)
NON INCLUS	PIÈCES MAINTENANCE	Toutes	Toute autre pièce	
	PIÈCES DE RÉPARATION	Toutes	Toute autre pièce	
	CONSOMMABLES/ PIÈCES D'USURE	Toutes	Toute autre pièce	Détergents et disques
	AUTRE	Dommage/mauvaise utilisation	Dommage/mauvaise utilisation	Dommage/mauvaise utilisation

Plages d'utilisation

Nous avons créé le concept de "plage d'utilisation" afin de déterminer les différents niveaux d'utilisation des machines. Ce tableau indique comment votre machine est utilisée dans des plages allant de "faible" à "intensive". Lors de la rédaction d'un contrat de maintenance, nous nous mettrons d'accord sur la plage d'utilisation qui correspond le mieux à vos besoins. Le choix de la plage d'utilisation conditionnera la fréquence de la maintenance préventive de votre utilisation. La plage d'utilisation normale répondra à vos besoins dans la majorité des cas.

Autolaveuse/ Balayeuse Autotractée

MODE DE PROPULSION	TYPE D'APPLICATION	PLAGE D'UTILISATION ANNUELLE - DURÉE MAXIMALE (HEURES)			
		FAIBLE	NORMALE	INTENSIVE	TRÈS INTENSIVE
Électrique	Tous	0-200	200-400	400-800	800-1200

Autolaveuse/ Balayeuse Autoportée

MODE DE PROPULSION	TYPE D'APPLICATION	PLAGE D'UTILISATION ANNUELLE - DURÉE MAXIMALE (HEURES)			
		FAIBLE	NORMALE	INTENSIVE	TRÈS INTENSIVE
Électrique	Intérieur	0-250	250-500	500-1000	1000-1500
Autres modes de propulsion	Intérieur	0-400	400-800	800-1600	1600-2400

Utilisation excédentaire

Nous vous signalerons si votre situation évolue et si vous utilisez vos machines au-delà de l'utilisation prévue dans le contrat. Vous pourrez ainsi modifier le contrat de service afin de l'adapter à votre utilisation réelle ou accepter de payer des frais d'utilisation supplémentaires, ceux-ci seront calculés annuellement comme suit :

Utilisation excédentaire = Nombre d'heures excédentaires *
150% * (12 x le tarif mensuel/durée maximum)



Visites préventives des contrats Pro24 et Pro48

En fonction de l'application et l'utilisation réelles sur le site, Tennant est en mesure d'augmenter ou de diminuer le nombre de visites préventives sur la machine afin d'assurer un niveau optimal de fonctionnement de la machine.



Informations spécifiques aux machines autonomes (AMR)

La machine autonome AMR est équipée de diverses caméras et capteurs qui permettent à Tennant de diagnostiquer à distance tout problème lié à l'équipement en vue de résoudre les problèmes à distance. Tennant exige du Client qu'il prenne en charge le diagnostic à distance dans la mesure du possible afin de résoudre tout problème de manière rapide. Afin d'avoir une utilisation optimale des équipements AMR, Tennant peut proposer des services de déploiement d'itinéraires de nettoyage sur les sites des Clients, y compris une surveillance continue de ces itinéraires dans le but d'avoir une utilisation efficace des machines autonomes AMR.



Reporting & communication

Lorsque votre contrat de service comprend une option reporting, Tennant vous fournira un rapport trimestriel comprenant les informations suivantes :

- L'ensemble des coûts de service engagés par vos machines sous contrat
- Le coût total qui aurait pu être évité, par exemple, des coûts suite à des dommages ou une mauvaise utilisation.
- La performance réelle du service Tennant comparée à nos engagements de niveau de service sur des points tels que le délai d'intervention, la réalisation de la maintenance préventive, etc.



Machines de prêt

Si vous avez conclu un contrat Pro24 ou Pro48, nous faisons le maximum pour vous fournir une machine de remplacement si votre machine est en panne pendant plus de 48 heures au-delà de la première visite de réparation. Ceci ne s'applique pas quand le matériel est immobilisé pour cause de dommage ou mauvaise utilisation de la part du client.

Processus et politiques de notre offre de services

Peu importe la façon dont vous utilisez votre équipement, nous avons ce qu'il vous faut. En Europe, plus de 300 techniciens hautement qualifiés et formés au sein de l'usine Tennant sont à votre disposition pour répondre à tous vos besoins de maintenance.

Comment contacter Tennant ?

Vous retrouvez ci-dessous les coordonnées pour nous contacter ainsi que notre organisation régionale.

Vous pouvez également commander des pièces et des consommables auprès de ces interlocuteurs. Après inscription, vous pouvez aussi commander des pièces et des consommables directement sur le site Tennant dans la rubrique Mon Compte.

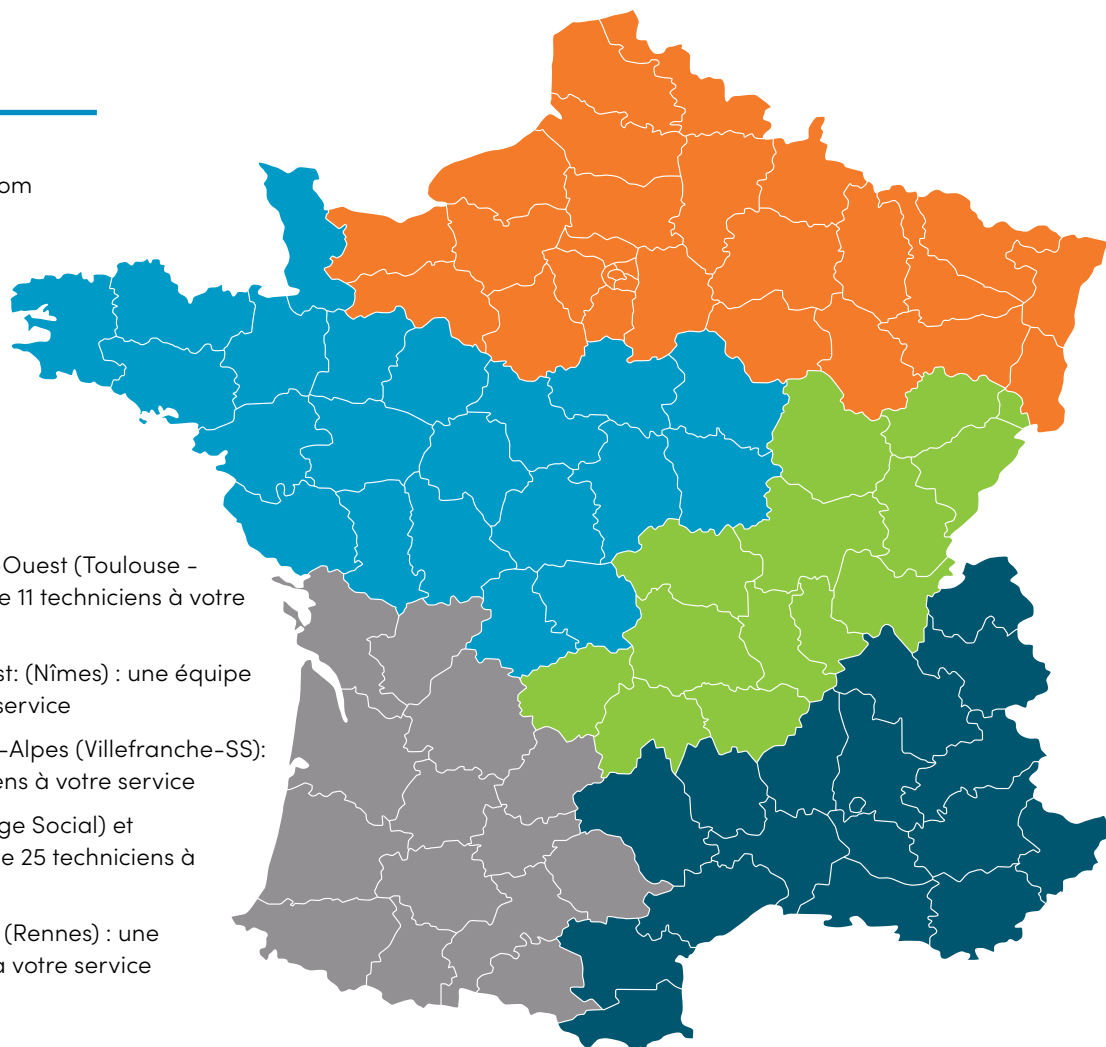
Remarque: Si vous avez besoin d'informations techniques, notre service client sera heureux de traiter votre demande en vous mettant en relation avec la personne adéquate.

FRANCE

Téléphone: 01 49 90 50 00

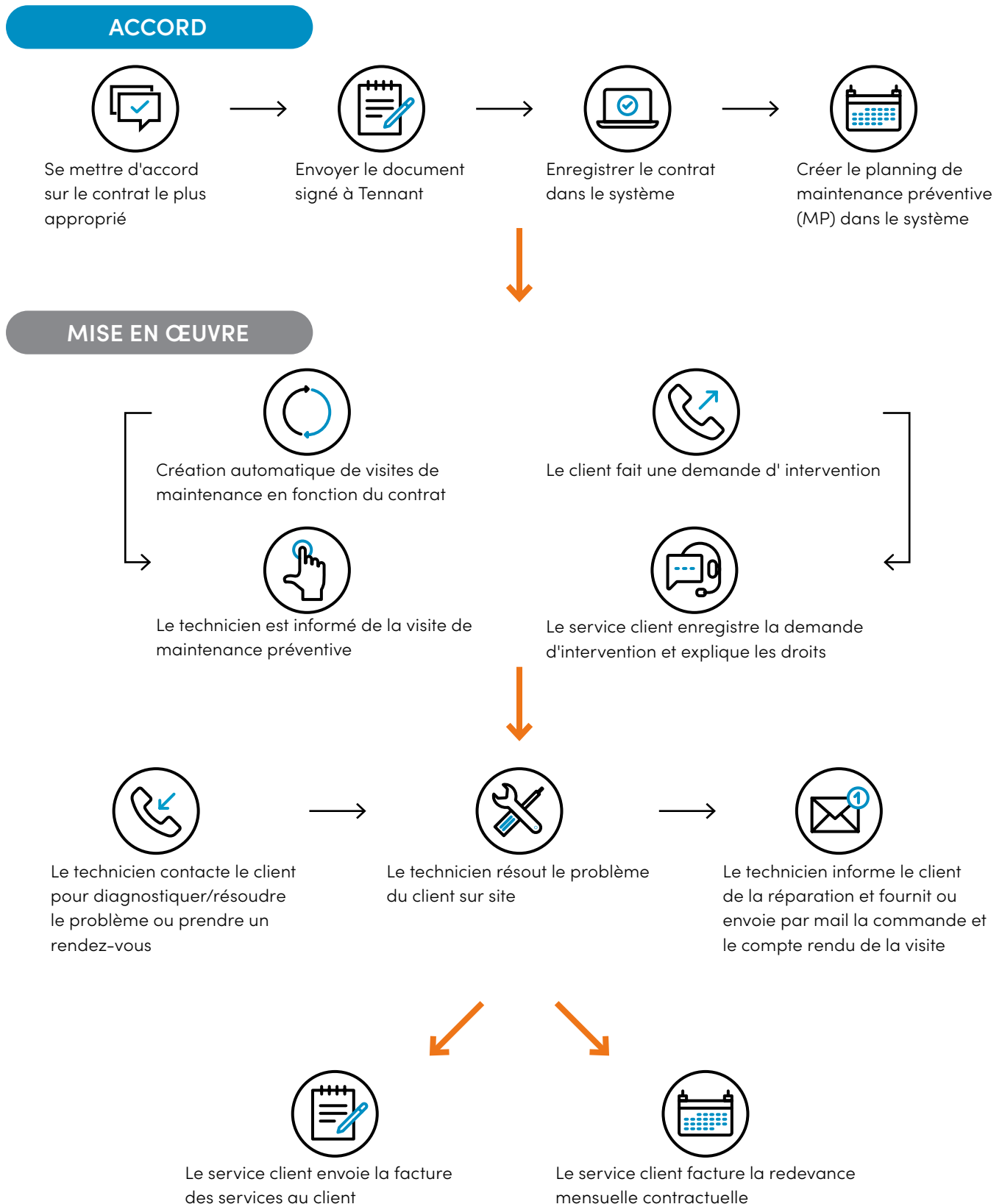
Email: TennantFR@tennantco.com

- Agences Logistiques Sud-Ouest (Toulouse - Bordeaux) : une équipe de 11 techniciens à votre service
- Agence Logistique Sud-Est: (Nîmes) : une équipe de 10 techniciens à votre service
- Agence Logistique Rhône-Alpes (Villefranche-SS): une équipe de 11 techniciens à votre service
- Agence Ile de France (Siège Social) et Normandie: une équipe de 25 techniciens à votre service
- Agence Logistique Ouest: (Rennes) : une équipe de 12 techniciens à votre service



Vue d'ensemble des processus

Le schéma ci-dessous indique les différentes étapes de la signature d'un contrat de service, et une fois l'accord signé, à la mise en œuvre des services auxquels vous avez droit dans le cadre du dit contrat.



Rôles et responsabilités de Tennant

LE SERVICE CLIENT DE TENNANT est responsable des étapes suivantes dans le processus de service :

- La création et le suivi de votre contrat de service dans notre système
- La création et le suivi de votre planning de visites préventives dans notre système et la planification de celles-ci afin de s'assurer que la maintenance s'effectue de manière adaptée
- La gestion de vos demandes d'intervention, leur enregistrement dans notre système conformément à votre contrat de service avec le niveau de priorité de votre demande
- Des explications relatives au type de service auquel vous avez droit en tant que client selon le contrat applicable à cette machine
- La planification de la visite du technicien responsable afin de s'assurer que votre demande est gérée de manière adéquate
- La gestion de l'escalade de votre demande en fonction du plan de priorité de Tennant
- La gestion de vos commandes de pièces et de consommables et leur livraison en fonction de vos besoins.

Le **TECHNICIEN TENNANT** devra :

- Vous appeler pour diagnostiquer le problème de votre machine
 - Si le problème peut être résolu par téléphone (Téléfix), le technicien le fera.
 - Si le problème ne peut pas être résolu à distance, il vous confirmera la date et l'heure de sa visite.
- Valider vos droits de service pour la machine dès son arrivée sur site
- Vérifier si la panne ou les dommages n'ont pas été causés par une mauvaise utilisation de l'opérateur/client et, le cas échéant, expliquer comment les éviter à l'avenir
- Vérifier que la demande d'intervention est couverte par la garantie
- Effectuer la maintenance préventive ou faire le dépannage
- Expliquer au client la nature du problème et quelles mesures ont été mises en œuvre afin de résoudre le problème.
- Faire signer un compte rendu
- Fournir ou envoyer par email un rapport de service et une checklist de maintenance préventive d'intervention

Par la suite, **LE SERVICE CLIENT** traitera la facturation. Selon votre type de contrat avec Tennant, la facturation s'effectuera :

- Périodiquement au montant conclu pour le service couvert par les contrats Pro24, Pro48, et, le cas échéant, ProFix
- Après chaque visite préventive ou de réparation selon les conditions conclues pour le contrat ProVar, et, le cas échéant, ProFix.



Ce que l'on attend de vous en tant que client

Il y a un certain nombre de choses que vous pouvez faire en tant que client pour nous permettre de fournir le niveau de service convenu avec vous de manière aussi transparente que possible :

Fournir à Tennant une version signée du contrat (soit en renvoyant le document signé par la poste soit par confirmation via email), indiquant les coordonnées de l'interlocuteur pour Tennant dans votre société.

- Vous êtes responsable de la bonne maintenance quotidienne telle que décrite dans le manuel d'utilisation de votre machine.
- Nous vous demanderons de prévoir un espace abrité où le technicien pourra réparer la machine afin de résoudre votre problème efficacement.
- Dans le cas d'une panne sur la route, vous êtes responsable de faire transporter la machine dans vos locaux afin de permettre à notre technicien d'effectuer le travail nécessaire.
- Vous devez tenir informer Tennant à tout moment des déplacements de la machine afin que notre technicien puisse intervenir au bon endroit.
- Afin de continuer à être couvert par la garantie, veillez à ce que la machine soit entretenue par un technicien certifié Tennant et que seules des pièces d'origine Tennant soient utilisées.

Afin d'enregistrer votre demande d'intervention correctement, nous vous poserons quelques questions qui nous permettront de traiter votre demande rapidement - veuillez donc à avoir les informations suivantes à portée de main :

- L'adresse d'utilisation de la machine
- Le numéro de série du matériel Tennant.
- Si non disponible
 - Le type de machine
 - L'adresse d'utilisation de la machine
- Une description claire du problème
- L'urgence
 - Afin d'évaluer l'urgence de votre demande d'intervention, nous devons savoir si la machine est totalement hors service ou s'il s'agit d'une baisse de performance et si une solution alternative est disponible?
 - La personne que notre technicien peut contacter pour traiter votre demande:
 - Son nom
 - Son numéro de mobile
- Le numéro de votre bon de commande pour la demande d'intervention (si vous avez besoin de le faire figurer sur la facture).













Niveaux de service et système de priorité d'appel

Afin d'évaluer le niveau de priorité de la demande, nous avons défini des niveaux de priorité et un système de réponses appropriées. Le niveau de priorité dépend de :

- L'heure à laquelle nous recevons votre demande d'intervention
- Le délai d'intervention auquel vous avez souscrit
- Si la machine est encore fonctionnelle

Le niveau indique la priorité de la demande en cas de conflit, les demandes prioritaires seront traitées en premier.

		HEURE DE LA DEMANDE	DROIT DE DÉLAI D'INTERVENTION	MACHINE FONCTIONNELLE	RÉPONSE
Pro 	Niveau 1	avant 10:00		X	jour même
	Niveau 2			✓ X	lendemain
Pro  Pro 	Niveau 3	avant 10:00		X	lendemain
	Pro 	Niveau 4			✓ X
SANS CONTRAT	Niveau 5			X	troisième jour
	Niveau 6			✓	troisième jour

Garantie

ÉTENDUE DE LA GARANTIE

La garantie couvre les pièces qui ne devraient pas tomber au cours de leur panne en utilisation normale. Les pièces qui doivent être remplacées en raison d'une usure normale ne sont pas couvertes par la garantie. Afin de réduire toute possibilité de dysfonctionnement des pièces et d'assurer que votre matériel continue de fonctionner à un haut niveau de performance, votre machine devra être entretenue, y compris pendant la période de garantie.

CONDITIONS DE GARANTIE

Le tableau ci-dessous contient un résumé de la garantie pour les produits Tennant vendus directement par Tennant. Les clients ayant acheté leur machine Tennant à un partenaire agréé Tennant devront contacter le partenaire concernant toute demande de garantie.

Pour plus d'informations concernant les conditions de garantie disponibles en France, veuillez consulter la rubrique Pièces et Service sur notre site web et laisser vos coordonnées par l'intermédiaire du formulaire de contact (dans le lien "Nous contacter"). Vous recevrez le détail des conditions de garantie par email.

La garantie produit limitée de Tennant sera nulle en cas de modifications non autorisées effectuées sur un produit ou si le produit n'a pas été entretenu par une personne autre qu'une personne agréée Tennant. Ce qui signifie un représentant direct de Tennant ou un représentant de service formé au sein de l'usine Tennant.

	PIÈCES	MAIN D'ŒUVRE	PIÈCES DÉTACHÉES
TENNANT	24 ou 12 Mois ^{*(1)}	12 Mois	3 Mois Pièces seules

A l'exclusion des pièces d'usure et consommables.

* ou 2000 heures, selon la première éventualité

(1) S3, T1, CS5, CS16, 818R, 838R, 858R, 878R, 2370, B1, F3, F8, F12, V3, V6, V-CAN-10, V-CAN-12, V-CAN-16, V10, V14, V-WD-27, V-WD-62, V-WD-72 V-SMU-36, 250, 1210-1215, E5, V-BP-7 et R3 qui sont tous de 12 mois

Conditions générales

Un contrat de service est rédigé pour chaque produit concerné par la fourniture de services, conclu entre le client et Tennant. Le contrat de service indique des informations telles que les coordonnées du client, le lieu d'utilisation du matériel, le matériel concerné et le type de service couvert par le contrat. De plus, le contrat indique les conditions de service. Ci-dessous se trouvent les éléments clés des conditions de service non abordés :

- **Révision des prix :** le prix convenu au début du contrat sera augmenté en fonction d'un indice applicable au service fourni chaque année. La première révision interviendra au 1er janvier de l'année suivant le début du contrat. Si le contrat est signé entre le 1er juillet et le 31 décembre, la révision des prix interviendra l'année d'après. Le client peut choisir un système de tarification forfaitaire pour la durée du contrat. Dans ce cas, aucune révision ne sera appliquée pendant la durée du contrat.
- **Extension du contrat :** les contrats qui ne comprennent que la maintenance préventive (ProFix et ProVar) seront automatiquement renouvelés à la fin de la durée du contrat pour une durée équivalente. Les contrats avec service de maintenance intégrale (Pro24/48) arriveront à échéance à la fin du contrat, sauf extension validée par Tennant.
- **Résiliation :** Le client et Tennant peuvent résilier le contrat à n'importe quel moment. Un préavis de résiliation du contrat devra être envoyé par écrit, avec un préavis d'un mois.

Créer un monde plus propre, plus sûr, plus sain.

Contactez-nous à tout moment pour plus d'informations



TENNANT S.A.

10 – 14 Rue de Rome

93290 Tremblay en France

Téléphone : +33 1 49 90 50 00

E-mail : fr.tennant@tennantco.com

www.tennant.fr

QUESTIONS POSÉES FRÉQUEMMENT

Après avoir lu ce document, vous avez peut-être encore des questions. Dans ce cas, veuillez consulter notre site web (www.tennant.fr/service-delivery) qui répond à un certain nombre de questions fréquemment posées. Si vous ne trouvez pas la réponse à votre question, n'hésitez pas à nous contacter directement.

